

MISSION PERMANENTE DU SENEGAL AUX NATIONS UNIES



INTERVENTION DE MONSIEUR L'AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT

ADOPTION PROGRAMME DE DOHA SUR LES PAYS LES MOINS AVANCES

DUREE : 3MN

New York, le 17 mars 2022

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Monsieur le Président du Groupe des PMA,

Monsieur le Secrétaire général,

Monsieur le Président de la Cinquième Conférence des Nations Unies sur les PMA,

Mesdames et Messieurs,

Le Sénégal salue les efforts constants déployés par le Malawi à la tête du Groupe des Pays les Moins Avancés (PMA) et remercie le Canada et le Bangladesh pour la bonne conduite du processus des négociations sur le Programme de Doha.

Ma délégation remercie également le Gouvernement du Qatar, pays hôte de la PMA5, et le Bureau du Haut Représentant pour les PMA, les pays en développement sans littoral et les petits Etats insulaires en développement, pour leur soutien indéfectible aux PMA.

En adoptant le Programme de Doha, nous donnons un nouveau souffle aux engagements que nous n'avons pas pu totalement honorer avec le Programme d'Istanbul.

Ce nouveau texte assez exhaustif, avec ses six (06) domaines prioritaires, dresse les contours des besoins des PMA et nous interpelle doublement : nous n'avons pas le droit de reproduire les erreurs du passé, pour cela, nous devons surtout changer de méthodes et d'approches dans sa mise en œuvre.

En effet, les défis auxquels sont confrontés les PMA étant-restés inchangés : pauvreté, économie extravertie, chômage, éducation, santé, agriculture dette... la liste est longue, c'est par une démarche rénovée que nous parviendrons à les éradiquer.

Plus de 40 % des personnes vivant dans l'extrême pauvreté habitent les PMA, alors que ces derniers ne représentent que 14 % de la population mondiale.

Avec la pandémie de la Covid-19, les PMA ont été mis à rude épreuve : déficit budgétaire, inflation, récession économique, choc sur les prix des produits de base, fermeture des frontières, pertes en vies humaines, entre autres effets dévastateurs de la crise sanitaire. **Leur vulnérabilité, évidente avant la pandémie, s'est exacerbée.**

Sous ce rapport, le Sénégal estime qu'il est important de s'atteler à quelques urgences dans les PMA :

1- rehausser les niveaux d'investissements productifs, consolider les chaînes de valeurs et mettre en place, au niveau des territoires, des infrastructures de soutien au développement afin d'appuyer les secteurs économiques porteurs de croissance ;

2- consolider les systèmes budgétaires pour réduire la dépendance à l'aide publique au développement (APD) ;

3- investir dans le développement économique, dans les forces productives, surtout dans la diversification des économies qui peut générer des ressources additionnelles et élargir l'assiette fiscale ; c'est ce qui permet de maintenir les dépenses publiques dans les services sociaux de façon durable.

4- Lutter contre les flux financiers illicites qui les appauvrissent et faciliter l'accès au financement à long terme, y compris les prêts concessionnels à maturité longue.

5- lutter contre les changements climatiques, la perte de la biodiversité et la désertification. A ce titre, les PMA doivent bénéficier de financements climatiques conséquents.

Monsieur le Président,

Nous avons dix années devant nous. **Réaliser le Programme de Doha, c'est mettre en œuvre l'Agenda 2030** dont l'objectif principal est que personne ne soit laissée pour compte.

Je voudrais souligner, à ce sujet, qu'un Programme décennal devrait prévoir **un mécanisme d'évaluation à mi-parcours** pour examiner et donner des recommandations concrètes afin d'assurer le suivi.

Enfin, notre objectif commun, au-delà du reclassement, doit être la transformation structurelle positive de la vie de nos populations pour un développement durable sous-tendu par un mieux-être.

Je vous remercie.